

**Plan Régional de Développement
des Formations Professionnelles
2009 – 2014**

De l'éducation à l'emploi

***Synthèse des orientations
issues des travaux préalables***

Les défis du PRDFP 2009 - 2014

1 – DONNER LES MOYENS D'UNE ORIENTATION CHOISIE

- Par une approche métiers : **AQUITAINE CAP METIERS**
- Par une approche partenariale entre tous les acteurs :
 - Education nationale : CIO, COPSY, proviseurs, enseignants,
 - Missions locales
 - AFPA
 - ANPE
- Par l'accès à l'information sur toutes les possibilités de formation et l'évolution de leurs contextes (économie ; mutations technologiques ; organisation du travail...)
- Par le soutien à la **mobilité** locale comme internationale
- Par une stratégie en faveur du **logement**, dans la poursuite de ce que la Région réalise pour les étudiants.
- Les plates formes de formation plate formes de formation
 - Plate forme sectorielle : expérimentation de la mise en place d'un parcours complet « Orientation – Pré Qualif – Qualif - Emploi » sur un secteur donné
 - Plate forme « multimétiers » : dispositif renforcé d'orientation
- Les vitrines de découverte des métiers
- Lutte contre le décrochage scolaire // persévérance scolaire
 - Mise en place d'une instance chargée de repérer le décrochage scolaire (mise en cohérence avec les dispositifs existants)

ACTION MULTIPOLAIRE DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE

 - Accompagnement personnalisé
 - Traitement des ruptures des contrats d'apprentissage
 - Travail particulier sur les deux premières années d' Université (en partenariat avec l'université, mise en place d'outils d'analyse des causes d'interruption, et opérations spécifiques pour ces publics)
- Soutien au développement de la GPEC

2 – DEVELOPPER L'ACCES A LA QUALIFICATION

- Créer les conditions d'égal accès à l'offre de formation et la gratuité pour les demandeurs d'emploi
 - Le lycée Numérique = égalité d'accès sur les territoires
 - en assurant la rémunération de tous les stagiaires (salaires pour les apprentis ou rémunération livre IX pour les stagiaires), ou l'accès à une bourse (pour les élèves)
 - en renforçant les dispositifs d'accès à la formation pour les plus défavorisés : soutien à la mobilité, hébergement, restauration, frais individuels... (cf. développement de « Coups d pouce »)
 - en luttant contre les discriminations à partir d'une valorisation des compétences et en s'appuyant sur l'alternance ce qui permet de sensibiliser le monde de l'entreprise à cette notion
 - en développant un service Régional d'information des usagers

- stratégie ouverte contre l'échec en formation : orientation, parcours, individualisation, accompagnement, modularité

- prise en compte des besoins en « compétences sociales » dans le cursus de formation

- partenariat avec les conseils généraux pour mettre en place des parcours « Insertion – Qualification » pour les publics pour lesquels la resocialisation est la condition de la capacité à se former

- Modifier le partage du risque entre la Région et les Organismes de Formation sur l'absentéisme pour éviter « une sélection par le risque d'échec » à l'entrée des stages financés par la Région.

- préservation des niveaux V donnant accès à l'emploi
 - Relancer les formations industrielles (taux de places vacantes élevées)

- Le système de promotion sociale : CNAM...

- Développement cohérent de l'éducation artistique et culturelle (à ne pas confondre avec la FP artistique et culturelle)

- Aider à la mise en place des outils nécessaires à un bon apprentissage des langues vivantes

- Aides individuelles (cf. chèques...)

- Synergie des voies de formation et mixités des publics
 - Capacité d'ouverture de formations complémentaires

3 – CONTRIBUER A SECURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

L'idée de «sécurisation des parcours professionnels » va bien au-delà des compétences régionales. Mais dans un contexte économique de fragilisation des actifs, la Région doit participer à la sécurisation des parcours des aquitains.

Formation tout au long de la vie Favoriser le droit à la formation tout au long de la vie pour tous les Aquitains :

- En développant l'offre de formation sur des compétences clés, pour en garantir l'accès
 - En sécurisant l'accès à la formation qualifiante lors des périodes de transition professionnelle
 - par la voie de l'apprentissage : en encourageant les entreprises impliquées dans la formation d'apprentis, par l'alternance qui crée une synergie entre l'entreprise et la formation
 - en valorisant de nouvelles pratiques d'accès à la formation sur tous les territoires par la FOAD, la VAE
 - La VAE doit faire l'objet d'un chantier spécifique sur la gouvernance avec les partenaires sociaux
 - par la prévention des ruptures de parcours, y compris dès les structures scolaires (cf. classe de seconde)
- Mettre en place des parcours de formation
 - *plate formes de formation*
 - *Plate forme sectorielle : expérimentation de la mise en place d'un parcours complet « Orientation – Pré Qualification – Qualification - Emploi » sur un secteur donné*
 - *Plate forme « multimétiers » : dispositif renforcé d'orientation*
 - Faire de l'ensemble des dispositifs de formation du Conseil Régional d'Aquitaine, une politique intégrée, fondée sur l'individualisation, la modularisation, la participation et la certification, en intégrant le développement de logique d'accompagnement par la structuration et la faisabilité des parcours
- Les publics vulnérables
 - Bénéficiaires du RMI
 - *Articulation Insertion / Formation : conventions avec les Départements*
 - Saisonniers
 - Travailleurs temps partiels
 - Salariés de l'IAE (! les OPCA existent mais fragmentés)
 - *Problématique des contrats aidés*
 - Elèves ou apprentis en rupture
- La formation des salariés
 - Dans l'industrie et les secteurs de production
 - Dans les filières d'excellence
 - Dans les entreprises « innovantes »
 - Pour les salariés précaires et vulnérables

Synthèse des orientations issues des travaux préalables au PRDFP. Document de travail.

- Valorisation du tutorat au sein des entreprises et plus largement le rôle formateur de l'entreprise et le principe de l'alternance
- Lutte contre les discriminations
 - Part des femmes dans les filières statistiques technologiques et industrielles
 - Résultat des élèves en ZEP
 - Handicap (reprendre le Schéma Régional les concernant pour sa partie formation)
 - Minorités visibles

4 – Mettre en place des dispositifs réactifs et adaptables aux besoins de l'économie

- Accélérer les procédures de diagnostics pour mieux anticiper
 - Observatoire de l'évolution des métiers
- Mutations technologiques (énergie > développement durable)
 - filières d'excellence
 - Peu de projets de formation sortent des pôles de compétitivité > Lancer des appels à projets
 - Emplois de demain et métiers en évolution
 - Créer un chèque formation innovation pour des formations « in situ » en complément de l'aide à la R&D
- Mutations économiques
 - Secteurs porteurs d'emplois
 - Les entreprises de production
 - Sanitaire // Aide à la personne
 - Construction durable
 - Tourisme
 - Réflexion spécifique sur l'industrie et les métiers de travail de la matière
 - Secteurs en difficultés // en reconversion
- Projets territoriaux
 - Etre en capacité de faire le lien entre l'entreprise et le dispositif de formation et d'emploi à un niveau individualisé
 - Connaissance des métiers
 - Connaissance de l'offre de formation (lycées, CFA, OF)
 - Salons professionnels (locaux ? ou non) de l'emploi à destination des DRH et des responsables des centres de formation
- Politiques sectorielles
 - Contrats d'objectifs : renforcer la fréquence des échanges avec les branches // renforcer le caractère opérationnel des contrats
 - Opérations sectorielles stratégiques (« travailler dans l'aéronautique »)
 - Construire une offre de formation en s'appuyant sur l'analyse sectorielle, ainsi que l'analyse des spécialités de formation et d'emploi, en particulier à travers les contrats d'objectifs et les pôles de compétitivité
- Souplesse dans l'adaptation de l'offre de formation
 - dans la carte des formations sur les 3 voies : PRF, scolaire, apprentissage
 - dans l'individualisation des parcours, la modularisation des formations
 - pour les territoires peu denses, bâtir des formations « tronc commun » et les décliner en parcours
 - dans les diplômes eux-mêmes :
 - 20 % de la formation continue peut être modulée
 - Formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) et Formations Professionnelles d'Initiatives Locales, pour la formation initiale
- Prendre en compte les spécificités des filières d'excellence

5 – AGIR AVEC ET SUR LES TERRITOIRES

- Aménagement éducatif des territoires : NE PAS CONCENTRER TOUTE L'OFFRE DE FORMATION DANS LES GRANDES VILLES
 - Lycée Numérique voire « établissements numériques » donnant accès à des formations rares partout sur le territoire
 - Stratégie pour les internats dans les zones rurales et les petites villes
 - Confortement du maillage actuel de lycées même si des évolutions des formations dispensées (y compris en terme de voie de formation) seront indispensables pour certains établissements vulnérables face aux prévisions démographiques
 - Renforcer la lisibilité de la carte des lycées pour aider / inciter à la mobilité
 - Soutenir l'offre locale de formation pour éviter la concentration dans les grandes zones urbaines, tout en optimisant les ressources existantes des trois voies de formation

- Mieux d'animation territoriale
 - S'appuyer sur des missions locales renforcées
 - Implication des territoires dans l'élaboration du PRF
 - Mise en place de comités locaux élargis à tous les acteurs (dont les entreprises), sur la base des périmètres des BASSINS D'EMPLOIS
 - Information des acteurs locaux sur les dispositifs régionaux
 - Appels à projets locaux

- Capacité à soutenir des projets innovants élaborés par les territoires
 - Innovation dans le partenariat par la mixité des publics dans les différentes voies de formation
 - Innovation pédagogique
 - Mutualisation des moyens entre les entreprises et les plateaux techniques financés par les acteurs publics

6 – FAIRE VIVRE UNE GOUVERNANCE PARTAGEE ET PILOTEE

- Diagnostic partagé avec l'Etat et les partenaires sociaux
 - Observatoire OREF et observatoire de l'évolution des métiers
- Evaluation partagée
- Partenariats négociés avec les autorités académiques pour la déclinaison annuelle de l'offre de formation initiale
- Lancer une démarche d'assurance qualité pour optimiser l'offre de formation de la Région
- Commission Régionale d'Animation et de Concertation de la Formation Professionnelle (CRAC-FP) et Conférence quadripartite régionale